

Chargeant Monsieur SOSSA Dorothé,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
de la Législation et des Droits de l'Homme,
de l'intérim de Monsieur Frédéric DOHOU
Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du
Tourisme pour compter du 30 au 08 octobre
2004

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu le Décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

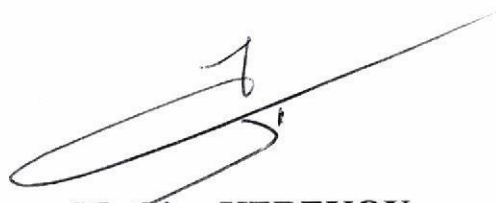
DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur SOSSA Dorothé, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, est chargé de l'intérim de Monsieur DOHOU Frédéric, Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme pour compter du 30 septembre 2004.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel./

Fait à Cotonou, le 29 septembre 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – MJLDH 2 – MEC-PD 2
Autres Ministères 18 – SGG 4 – Départements 6 – JORB 1